

ANNEXE IV

REGLEMENT D'EXAMEN

REGLEMENT D'EXAMEN

			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, CNED, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles		Candidats de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité *	
Epreuves	Unités	Coef	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E.1 Epreuve Scientifique et Technique Coef.5								
<u>Sous-épreuve A1</u> : Etude d'un ouvrage et d'un système de fabrication	U 11	2,5	écrite	4h	Ecrite	4h	écrite	4h
<u>Sous-épreuve B1</u> : Mathématiques	U 12	2,5	écrite	2h	Ecrite	2h	écrite	2h
E.2 Epreuve de technologie et histoire de l'art Coef. 3								
<u>Sous-épreuve A2</u> : Préparation d'une fabrication	U 21	1,5	écrite	3h	écrite	3h	CCF	
<u>Sous-épreuve B2</u> : Art et technique analyse formelle et stylistique	U 22	1,5	écrite	2h	écrite	2h	CCF	
E.3 Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel et projet d'art appliqué Coef. 8								
<u>Sous-épreuve A3</u> : Evaluation de la formation en milieu professionnel	U 31	2	CCF		orale	30 min	CCF	
<u>Sous-épreuve B3</u> : Lancement et fabrication d'un ouvrage	U 32	3	CCF		pratique	20h	CCF	
<u>Sous-épreuve C3</u> : Projet d'art appliqué	U 33	2	CCF		écrite	4h	CCF	
<u>Sous-épreuve D3</u> : Economie - gestion	U 34	1	CCF		orale	20 min	CCF	
E.4 Epreuve de langue Vivante Coef. 2	U 4	2	écrite	2h	écrite	2h	CCF	
E.5 Epreuve de français - Histoire géographie Coef. 5								
<u>Sous-épreuve A5</u> : Français	U 51	3	écrite	2h30	écrite	2h30	CCF	
<u>Sous-épreuve B5</u> : Histoire - Géographie	U 52	2	écrite	2h	écrite	2h	CCF	
E.6 Epreuve d'éducation artistique-Arts Appliqués Coef. 1	U 6	1	CCF		écrite	3h	CCF	
E.7 Epreuve d'éducation physique et sportive Coef. 1	U 7	1	CCF		pratique		CCF	
Epreuves facultatives (1)								
1) Langue vivante	UF1		orale	20 min	orale	20 min	orale	20 min
2) Hygiène - Prévention - secourisme	UF2		écrite	2h	écrite	2h	écrite	2h

N.B. : CCF Contrôle en Cours de Formation. La description, la durée et le coefficient des différentes situations d'évaluation figurent dans l'annexe V, définition des épreuves.

* Pour ces candidats, l'épreuve E 1 doit être obligatoirement passée sous forme ponctuelle.

(1) Les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.